

Plan de développement 2011-2016

Municipalité de Compton



Décembre 2010



Document préparé par :

Sara Favreau-Perreault | agente de développement rural | MRC de Coaticook

Lisette Proulx | agente de développement local et d'animation jeunesse | SADC de la région de Coaticook

Indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent autant les femmes que les hommes. L'emploi du masculin a donc pour seul but de faciliter la lecture de ce document.

Crédits :

L'ensemble de la démarche de planification stratégique ainsi que les documents qui en découlent, tel que le présent plan, ont été inspirés de l'expertise et des outils développés par la Coopérative NISKA, une coopérative de travailleurs spécialisés en gestion du développement des collectivités et des organisations. Leurs conseils tout au long de la démarche ont été grandement bénéfiques. Un merci tout spécial à madame Bibiane Roy, l'une des membres de la Coopérative NISKA.

Introduction

Mise en contexte du plan de développement

La Municipalité de Compton a décidé d'entreprendre une démarche de planification stratégique dans le but de se doter d'un plan de développement. Une telle décision arrive dans un contexte où la Municipalité se retrouve à un tournant avec des opportunités intéressantes qui s'offrent à elle.

Politique nationale de la ruralité 2007-2014

Le gouvernement du Québec lançait en 2003 la toute première Politique nationale de la ruralité (PNR), une politique qui vise, entre autres, le maintien de milieux ruraux dynamiques. Cette politique fut renouvelée en 2007 pour une période de sept ans, preuve que le gouvernement souhaitait continuer de donner aux milieux ruraux les moyens d'agir et d'encourager une dynamique de développement par territoire. Parmi les mesures concrètes qui découlent de la PNR, on retrouve la présence d'agents de développement rural et la signature de Pactes ruraux pour l'ensemble des MRC à caractère rural du Québec.

Le Pacte rural 2007-2014 consiste en une entente entre le gouvernement provincial et la MRC de Coaticook et alloue à cette dernière un budget de plus de 1,6 million de \$ pour le financement de projets structurants pour son milieu. La mise en œuvre du Pacte rural dans la MRC de Coaticook s'est concrétisée par la mise en place de comités de développement local dans les municipalités, c'est-à-dire des comités composés d'élus et de citoyens désireux de réfléchir et de faire avancer le développement de leur communauté, et la répartition du 1,6 million de \$ parmi les municipalités pour la mise en œuvre de projets de développement qui répondent aux besoins du milieu.

Ainsi, la Municipalité de Compton dispose d'une enveloppe budgétaire de plus de 160 000 \$ pour financer des projets issus du milieu. Maintenant rendu à la moitié de la durée de l'entente du Pacte rural, Compton a un montant de 60 920 \$ déjà engagé dans des projets, ce qui lui laisse un montant de près de 100 000 \$ disponible jusqu'en 2014. La réalisation d'une planification stratégique pour élaborer un plan de développement identifiant clairement des projets répondant les priorités de la communauté pour les années futures s'avèrent donc toute à fait pertinent dans ce contexte où l'argent du Pacte rural est disponible.

Fonds de soutien aux territoires en difficultés

C'est en 2006 que le Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) a été mis en place par le gouvernement du Québec dans le but d'appuyer les municipalités qui avaient besoin d'un soutien supplémentaire pour maintenir ou créer les conditions propices à leur développement économique. Ayant des municipalités répondant aux critères de ce programme, la MRC de Coaticook a conclu avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) un contrat de diversification et de développement qui permet, avec l'appui du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

(MDEID) et son Fonds d'aide aux municipalités mono-industrielles, de financer des projets d'entreprises priorités par le plan de diversification que s'est donné la MRC.

En 2009, le Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées adopté par le gouvernement prévoit l'ajout de fonds supplémentaires dans le FSTD et une prolongation de l'application de celui-ci jusqu'en 2014. Ces deux éléments ont fait en sorte que la MRC de Coaticook, par l'entremise de son comité régional, a décidé d'élargir le territoire d'application à l'ensemble des municipalités de la MRC, sous condition que celles-ci participent à la part de contribution du milieu exigée via les quotes-parts et qu'elles présentent un plan de développement qui orientera leurs actions. C'est donc une fois qu'elle aura élaboré son plan de développement que la Municipalité de Compton pourra adhérer au FSTD et ainsi financer l'embauche de consultants pour des projets qui toucheront sa diversification et son développement économique.

Un outil pour le nouveau conseil

Nous nous retrouvons dans un contexte où le conseil municipal de Compton s'est renouvelé de moitié en novembre 2009 avec l'arrivée de quatre nouveaux conseillers municipaux. Avec encore trois années de mandat à réaliser, ce plan de développement sera un outil précieux pour orienter les décisions des élus et ainsi prioriser leurs actions en concordance avec la vision de la municipalité.

Bref, l'ensemble de ces éléments justifie amplement la pertinence de réaliser une démarche de planification stratégique pour la Municipalité de Compton. Cette démarche a débuté par l'élaboration d'un diagnostic de territoire qui a constitué le point de départ du processus qui nous mène au plan de développement qui comprend d'un plan d'action concret qui comportera des échéanciers et des modalités de suivi pour s'assurer que l'on se mette en action dès 2011.

Structure du plan de développement

Le présent plan de développement de la Municipalité de Compton est présenté avec la même structure que celle du diagnostic de territoire de la municipalité. Nous y retrouvons quatre dimensions, soit le cadre de vie (environnement naturel et bâti), le niveau de vie (environnement économique) et le milieu de vie (environnement social, culturel, communautaire et associatif) et la gouvernance.

Le plan de développement présente la vision stratégique de développement, ainsi que quatre axes de développement et un ensemble de priorités et de projets correspondant à chaque axe. On remarque toutefois que pour certaines priorités, aucun projet n'a encore été identifié, mais nous conservons celles-ci afin que la municipalité les garde bien en tête au cours des prochaines

années lorsqu'elle aura d'importantes décisions à prendre ou d'autres projets à mettre de l'avant. En annexe, nous retrouvons également une banque d'idées de projets qui n'ont pas été retenues dans le cadre de la priorisation faite lors d'une consultation publique, mais qui, en fonction des opportunités ainsi que de l'avancement du plan de développement, pourront se réaliser ultérieurement. Un exemple de fiche de projet est disponible en annexe et il pourra être utilisé par les porteurs de projet en l'adaptant en fonction de leurs besoins et du projet à mettre en œuvre.

Il importe de mentionner que ce plan de développement 2011-2016 de la Municipalité de Compton est le résultat d'une démarche participative réalisée avec la collaboration d'un nombre important d'acteurs et de citoyens de la municipalité et qu'il s'appuie sur le diagnostic de territoire de Compton, un autre document public disponible à la municipalité.

Remerciements

Ce plan de développement est le fruit d'un travail collectif considérable. Il importe donc de remercier les membres du comité de développement local de Compton pour leur engagement à suivre de près la démarche et le temps investi dans les nombreuses rencontres de travail, et ce, depuis juin 2010. Ce comité regroupe des membres citoyens : Gaétan Couture (président), Monique Clément, Michèle Lavoie, Bertrand Gagnon, Miguel Gilbert, Marjorie Tyroler et Diane Goyette, des membres du conseil municipal : Fernand Veilleux (maire), Jacques Ferland (conseiller), Robert Paré (conseiller), Solange Masson (conseillère) et Nicole Couture (conseillère) ainsi que Jacques Leblond, le directeur général de la municipalité.

Finalement, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé aux groupes de discussion qui ont eu lieu au mois de juillet 2010 ainsi qu'aux consultations publiques du 14 septembre et 23 novembre 2010. Sans l'apport et la collaboration de tous ces citoyens et acteurs locaux, le contenu du plan de développement n'aurait pu être porteur d'autant de sens et d'actions pour la communauté de Compton.

Définitions utiles et utilisées

Ci-dessous, l'ensemble des définitions utilisées pour faciliter la compréhension commune des principaux termes compris dans le plan de développement:

- **Le cadre de vie** (environnement naturel et bâti)
- **Le niveau de vie** (environnement économique)
- **Le milieu de vie** (environnement social, culturel, communautaire et associatif)
- **La gouvernance** : (l'ensemble des établissements, des procédés et des traditions qui dictent l'exercice du pouvoir, la prise de décision et la façon dont les citoyens font entendre leur voix. De cette façon la gouvernance n'est pas juste une question reliée au gouvernement, mais également à tous ceux qui participent à la prise de décision. Les dimensions suivantes : efficacité, intégralité, équité, transparence et imputabilité font partie du concept global de la gouvernance.¹)

Qu'est qu'une vision de développement? Une vision, c'est une projection souhaitable et réaliste de la collectivité de Compton dans un futur prévisible (un horizon de 15 ans). C'est un idéal réaliste. Elle constitue pour la population une source de motivation, traduit ses rêves et ses espoirs et mène à l'action.

Qu'est-ce qu'un enjeu?

C'est un point saillant de la problématique (une préoccupation majeure ou un défi). Les enjeux synthétisent le diagnostic en quelques points importants. Généralement, ils sont au nombre de quatre ou cinq points sur lesquels la collectivité veut concentrer les efforts au cours des cinq prochaines années.

Qu'est-ce qu'un axe de développement? Les axes de développement sont issus d'une réflexion sur les enjeux dégagés lors du diagnostic. C'est une direction générale, une ligne de force, un champ d'action jugé prioritaire par la collectivité locale.

Qu'est-ce qu'une priorité?

Une priorité est une stratégie qui est privilégiée dans le cadre des axes de développement retenus. « C'est en quelque sorte la valeur que l'on donne à un problème ou à un changement pour indiquer son importance relative, afin de déterminer l'ordre dans lequel des actions seront prises et d'assurer la répartition appropriée des ressources ». Tiré du grand dictionnaire.

¹ Source : [http://www.acdi-cida.gc.ca/inet/images.nsf/vLUIImages/HRDG/\\$file/GovConcept-f.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/inet/images.nsf/vLUIImages/HRDG/$file/GovConcept-f.pdf)

Vision de développement

L'énoncé de vision de développement de la Municipalité de Compton a été rédigé à partir des résultats de l'exercice collectif « Rêver le Compton de demain » réalisé lors de la consultation publique qui s'est tenue le 14 septembre 2010 et à laquelle une soixantaine de citoyens ont participé. Le texte regroupe l'ensemble des éléments clés soulevés lors de cet exercice et a été présenté et approuvé par le comité de développement local de Compton et les citoyens présents à la consultation publique du 23 novembre 2010.

Cette vision de développement guidera la municipalité dans la gestion du changement souhaité pour les prochaines années.

ÉNONCÉ DE VISION DE DÉVELOPPEMENT

La Municipalité de Compton vise à être reconnue comme un lieu d'exception grâce au dynamisme de ses citoyens, ses superbes paysages et la richesse de ses terres. Animée par un fort sentiment d'appartenance, cette communauté tend à se distinguer par une économie florissante fondée sur l'agriculture et l'agroalimentaire. Elle cherche à promouvoir un tourisme permettant d'accueillir des passionnés de plein air et de gastronomie du terroir. Par un développement réfléchi de son aménagement et de son économie locale, basé sur des interactions harmonieuses entre la terre et sa population, elle désire conserver, embellir et mettre en valeur ses paysages, ses cours d'eau, son patrimoine et son cœur villageois pour le plus grand bien-être de ses résidents et de ses visiteurs.

Dimension CADRE DE VIE

Environnement naturel et bâti

CADRE DE VIE				
Axe : Développement en harmonie avec le cadre naturel et bâti préservé et mis en valeur				
<p><i>La qualité de vie d'une communauté est influencée par l'environnement naturel et bâti qui l'entoure. Les attraits physiques du territoire, tels que les paysages, les cours d'eau et les arbres, doivent être préservés afin d'assurer leur maintien pour les générations futures. La localisation géographique avantageuse de la municipalité amène une croissance des besoins résidentiels et commerciaux qui doivent être comblés en harmonie avec ce qui existe déjà dans le cadre bâti et naturel. Les infrastructures publiques doivent également être mises en valeur pour en maximiser l'utilisation, tout comme les atouts physiques présentant un potentiel récréotouristique.</i></p>				
PRIORITÉ : PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT DU PÉRIMÈTRE URBAIN				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Échéancier
1. Réviser le plan et les règlements d'urbanisme de la municipalité		Municipalité	- CCU ² - MRC ³ de Coaticook (urbaniste)	2011-2013
2. Mettre en place un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)	- informer et consulter les citoyens pour ce projet	Municipalité	- CCU, citoyens - Commerçants - MRC de Coaticook (urbaniste) - Firme spécialisée	En cours

² CCU signifie Comité consultatif en urbanisme

³ MRC signifie Municipalité régionale de comté

PRIORITÉ : PROTECTION DE LA COUVERTURE FORESTIÈRE ET DES COURS D'EAU				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Échéancier
3. Sensibiliser les citoyens à la protection de l'environnement	- guide d'information - sensibilisation à l'école - article, témoignages	Municipalité (via son comité de citoyens en environnement)	- L'écho de Compton - École Louis-St-Laurent - MRC de Coaticook - Maison des jeunes - COGESAF ⁴ - Citoyens	2011-2016
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Échéancier
3. a) Planter des arbres et encourager le reboisement le long des routes	-Donner un arbre à chacune des nouvelles constructions et nouveaux arrivants	Municipalité (via son comité de citoyens en environnement)	- MRC de Coaticook - Citoyens	2012-2013
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Échéancier
3. b) Accroître la performance de la municipalité au niveau de la gestion des matières résiduelles		Municipalité (via son comité de citoyens en environnement)	- Citoyens - MRC de Coaticook - L'écho de Compton	2011-2015
PRIORITÉ : MISE EN VALEUR DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Échéancier
4. Identifier des moyens de révéler, de rendre visibles nos infrastructures cachées et mieux les exploiter		Municipalité	- CDL ⁵ de Compton - Partenaires propriétaires des infrastructures	2011-2013

⁴ COGESAF signifie Conseil de la gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François

⁵ CDL signifie Comité de développement local

Autres priorités du CADRE DE VIE faisant partie du plan de développement :

- Préservation et mise en valeur des paysages
- Embellissement de la municipalité (couvert par le projet 3.a)

Dimension NIVEAU DE VIE

Environnement économique

NIVEAU DE VIE				
Axe : Maintien de l'équilibre entre une économie productive locale, une économie résidentielle attractive et la vocation agricole du territoire				
<p><i>La qualité de vie d'une communauté s'appuie également sur le maintien et le développement d'un niveau de vie prospère. Cette prospérité se définit par une richesse économique qui provient de la production locale et de la présence de résidents qui travaillent en majorité à l'extérieur, mais qui dépensent localement. Ces résidents participent au roulement économique de leur localité et contribuent au partage des coûts des services municipaux. Tout cela doit se faire en harmonie avec la vocation agricole du territoire qui perdure grâce à un soutien et une diversification de ce secteur fort de l'économie comptonoise.</i></p>				
PRIORITÉ : MISE EN PLACE DES CONDITIONS GAGNANTES POUR FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT DE PETITES ENTREPRISES				
AFIN DE MAINTENIR ET D'AMÉLIORER LES SERVICES DE PROXIMITÉ				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Échéancier
1. Élaborer des stratégies pour favoriser le développement résidentiel, commercial, de transformation alimentaire et autre		Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> - CCU - CLD⁶ de la MRC de Coaticook - SADC⁷ de la région de Coaticook - MRC de Coaticook - Producteurs agricoles - CDL de Compton - Promoteurs immobiliers 	2011 et en continu

⁶ CLD signifie Centre local de développement

⁷ SADC signifie Société d'aide au développement de la collectivité

2. Créer une banque d'opportunités correspondant aux besoins du milieu, en complémentarité avec la banque du CLD, et en faire la promotion		Municipalité	- CDL de Compton - Entreprises - CLD de la MRC de Coaticook	Dès 2011
PRIORITÉ : POSITIONNEMENT DE L'IMAGE DE COMPTON AUTOUR DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Échéancier
3. Elaborer une image de marque qui relie Compton à l'agroalimentaire		Les Comptonales CDL de Compton	- producteurs agricoles - Municipalité - CLD de la MRC de Coaticook	2011-2014
PRIORITÉ : DÉVELOPPEMENT DU TOURISME AUTOUR DES FORCES DU MILIEU				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Échéancier
4. Promouvoir la relance et/ou de nouvelles vocations (King's Hall, St-James, Arbrisseaux)		Municipalité	- CLD de la MRC de Coaticook - SADC de la région de Coaticook	2011-2016
5. Développer des circuits culturels, historiques, patrimoniaux et les corridors bleus		Municipalité	- TCCC ⁸ - Autres municipalités de la MRC - CDL de Compton - MRC de Coaticook - Comité Loisir, culture et patrimoine - CLD de la MRC de Coaticook	2011-2016

⁸ TCCC signifie Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook
Plan de développement 2011-2016 | Municipalité de Compton

PRIORITÉ : STIMULATION DU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Échéancier
6. Évaluer des besoins en logements chez les personnes âgées		Municipalité via son CCU	CDL de Compton	2011-2014

Dimension MILIEU DE VIE

Environnement social, culturel, communautaire et associatif

MILIEU DE VIE				
Axe : Développement d'un centre villageois stimulant, accueillant et rassembleur				
<i>La qualité de vie d'une communauté dépend du milieu de vie dans lequel elle évolue. Le milieu de vie se caractérise par la présence de services qui répondent aux différents besoins de l'ensemble de la population, tant au niveau de sa sécurité, du loisir, des services municipaux, des activités communautaires, culturelles et touristiques. Le centre villageois d'une municipalité en constitue le cœur où la majorité des activités du quotidien se déroulent et où il est possible de créer des liens qui sont à la base du dynamisme d'un milieu.</i>				
PRIORITÉ : AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DE LA CLIENTÈLE TOURISTIQUE				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Échéancier
1. Développer les structures nécessaires pour la pratique du vélo (pistes, circuits, accueil)		Municipalité	- Route verte - MRC de Coaticook	Dès 2011
PRIORITÉ : CRÉATION DE LIEUX DE RASSEMBLEMENT AU CŒUR DU VILLAGE				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Échéancier
2. Mettre en place un centre multifonctionnel pour les activités communautaires et municipales	- consultation des citoyens	Municipalité	- bureau de poste - gouvernement provincial et fédéral	Dès 2011
3. Favoriser l'établissement d'entreprises pouvant servir de lieux de rassemblement		Municipalité	- CLD de la MRC de Coaticook - SADC de la région de Coaticook - Privé	2012-2013

PRIORITÉ : RÉPONSE ADÉQUATE AUX BESOINS DES FAMILLES				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Échéancier
4. Faire connaître l'accès public du gymnase de l'école Louis-St-Laurent		L'écho de Compton	CSHC ⁹	En cours
5. Favoriser le retour des ligues sportives		Municipalité via son comité loisirs, culture et patrimoine	- Associations sportives de la région - MRC de Coaticook (agente de dév. loisir)	En cours
PRIORITÉ : COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE HARMONIEUSE				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Échéancier
6. Créer des activités intergénérationnelles		Municipalité via son comité loisirs, culture et patrimoine	- Organismes du milieu - Résidence de personnes âgées - École Louis-St-Laurent - TCCC - Studio du monde	2011-2014
7. Amorcer la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) et de mise à jour de la politique familiale		Municipalité	Comité loisirs, culture et patrimoine	2011
PRIORITÉ : SÉCURITÉ DES CITOYENS				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Échéancier
8. Aménager le centre villageois de façon sécuritaire	- Harmoniser la signalisation	Municipalité	- MTQ ¹⁰ - ministère de la Sécurité publique	Déjà amorcé
9. Mettre à jour le plan de mesures d'urgence		Municipalité	- Services incendie - MTQ - Sûreté du Québec - min. Sécurité publique	2011

⁹ CSHC signifie Commission scolaire des Hauts-cantons

¹⁰ MTQ signifie ministère des Transports du Québec

Dimension GOUVERNANCE

GOUVERNANCE				
Axe : Augmentation et renouvellement de la participation citoyenne, particulièrement chez les jeunes et les nouveaux arrivants				
<i>La qualité de vie dans toutes ses dimensions (cadre de vie, niveau de vie et milieu de vie) se structure avec la participation citoyenne (participer, s'impliquer, s'engager), la mobilisation doit demeurer au cœur des stratégies de développement, et ce, dans un esprit de concertation (faire ensemble).</i>				
PRIORITÉ : ENCADRER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2011-2016				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Echéancier
1. Mettre en œuvre et rendre opérationnel le plan de développement 2011-2016		Municipalité (maire, conseil municipal, D.G.)	CDL de Compton	Tout au long du plan
PRIORITÉ : INTÉGRATION DES NOUVEAUX CITOYENS DANS LA VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Echéancier
2. Rechercher l'innovation dans la mobilisation des bénévoles	- développer des idées - promotion des comités et organismes	Municipalité via son comité loisirs, culture et patrimoine	- CLD de la MRC de Coaticook - CJE ¹¹ de la MRC de Coaticook - CAB ¹² de la MRC de Coaticook - Maison des jeunes - Sandrine Gressard-Bélanger	Dès 2011

¹¹ CJE signifie Carrefour Jeunesse-emploi

¹² CAB signifie Centre d'action bénévole

3. Développer des stratégies pour stimuler l'intérêt et la relève municipale		Municipalité	- Maison des jeunes - Femmes en Action de la MRC de Coaticook	Dès 2011
PRIORITÉ : DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE D'ACCUEIL CHALEUREUSE AUPRÈS DES CITOYENS ET DES VISITEURS				
Titre et objectifs du projet	Actions	Porteur(s)	Partenaires	Echéancier
4. Doter la municipalité d'un bureau municipal accueillant, fonctionnel et accessible		Municipalité (maire, personnel)	- bureau de poste - gouvernement provincial et fédéral	2011

Autres priorités faisant partie du plan de développement :

Création d'occasions de développer le sentiment de fierté et d'appartenance envers le milieu
(voir Milieu de vie – projet no 5)

Plan de développement 2011-2016 | Municipalité de Compton

La stratégie de déploiement

Les prochaines étapes suivant l'exercice de planification stratégique consistent à mettre les actions prioritaires en œuvre afin d'actualiser les axes et ainsi atteindre la vision stratégique de développement souhaitée d'ici 2025. C'est ce qu'on appelle la stratégie de déploiement. **Le maître d'œuvre de cette stratégie est sans nul doute le conseil municipal de la Municipalité de Compton, avec le soutien de son comité de développement local.**

Celle-ci comporte cinq volets :

1. Assurer une bonne appropriation du plan par la communauté, par le biais d'actions de communication, par exemple :
 - Diffuser les résultats du diagnostic et le plan de développement 2011-2016.
2. Intégrer le diagnostic et le plan de développement dans les décisions du conseil municipal, par exemple :
 - Adopter les résolutions nécessaires pour mettre en œuvre les projets.
3. Assurer une mobilisation de la communauté et des partenaires autour des projets identifiés, par exemple :
 - Identifier des porteurs pour les projets « orphelins »;
 - Cibler des partenaires potentiels;
 - Coordonner les efforts avec les personnes-ressources à l'échelle régionale, notamment le CLD, la MRC et la SADC (agentes de développement);
 - Animer des rencontres périodiques pour maintenir l'engouement et susciter les partenariats nécessaires.
4. Mettre en œuvre les actions spécifiques relevant du comité de développement local et les autres comités municipaux identifiés comme porteurs de projets;

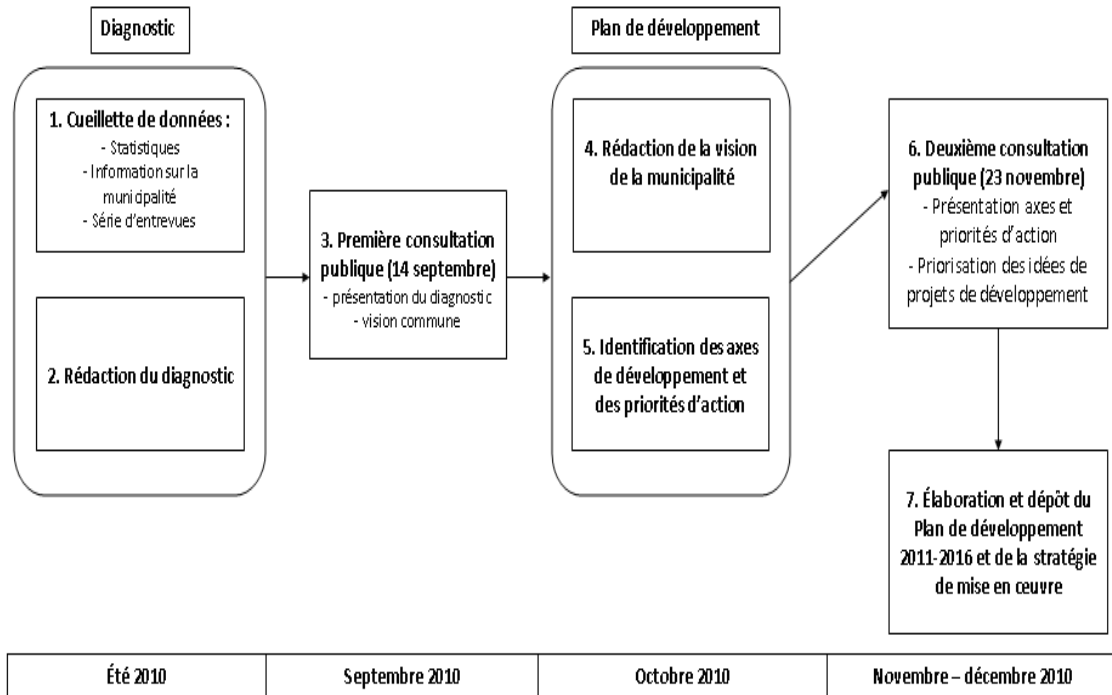
5. Assurer le suivi des actions et diffuser les résultats à la communauté et aux partenaires, par le biais d'actions de communication, par exemple :

- Diffuser l'état d'avancement des travaux des différentes équipes de projet dans le journal L'écho de Compton
- Organiser le rendez-vous annuel avec la population

Voici un échéancier sommaire que la municipalité pourrait adopter et bonifier au cours des prochains mois.

Suites prévues	Échéancier
Adoption du plan de développement 2011-2016 au conseil municipal	21 décembre 2010
Dépôt du plan de développement 2011-2016 à la MRC de Coaticook (Admission au Fonds de soutien aux territoires en difficulté de la MRC de Coaticook)	Janvier 2011
Communication du plan à la population (Disponibilité sur le site de la municipalité, synthèse dans le journal L'écho de Compton)	À compter de janvier 2011
Mise en œuvre du plan de développement 2011-2016	Tout au long de l'année
Rendez-vous annuel avec la population pour faire connaître l'état d'avancement des priorités et des projets	Octobre 2011

Annexe 1 | Rappel de la démarche de planification stratégique



Annexe 2 | Autres idées de projets

À noter que ces idées de projets n'ont pas été priorisées lors de la consultation publique du 23 novembre 2010 par les participants, toutefois, en fonction des opportunités ou de l'engouement de porteurs éventuels, ces dernières seront intégrées au plan. De plus, ces projets pourront faire l'objet de discussion lors de la mise à jour annuelle du plan.

CADRE DE VIE

Encourager les citoyens à entretenir et embellir leur propriété en milieu rural et urbain

NIVEAU DE VIE

Explorer la possibilité de répondre à la demande pour l'établissement de fermettes

Restaurer et mettre en valeur le barrage à Moe's River

Idées de circuits ou d'éléments pouvant se retrouver dans les circuits : musée de l'agriculture, circuit des arts, circuit d'interprétation du patrimoine religieux, etc.

MILIEU DE VIE

Installer un immense napperon Produits de la ferme.com au village

Étudier la possibilité d'établir un comptoir pharmacie

Créer un lieu de rencontre pour l'animation des jeunes

Doter l'école d'une vocation particulière en lien avec le milieu

Créer un événement de sensibilisation «Arrêt obligatoire»

Implanter une joujouthèque

GOUVERNANCE

Concevoir une pochette et des activités d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants

Annexe 3 | Exemple de fiche de projet

Titre du projet : Festival de la drave	
Promoteurs potentiels du projet : Organisme à but non lucratif local existant ou à créer	
Présentation et justification du projet : Un événement, qui pourrait se tenir une fin de semaine, dont l'objectif est d'enrichir l'offre touristique locale, de faire connaître XXX et de valoriser un patrimoine collectif local. Intégrer cet événement à la Route des draveurs, mettre en valeur le bateau XXX pour des mises en scène de l'époque, avec des personnages, de l'animation, etc. (activités pour enfants et adolescents, démonstration grand-public).	
Marché-clientèle cible : Visiteurs saisonniers ou de cours séjour, résidents des environs, etc.	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Retombées annuelles pour la municipalité, mais aussi et surtout pour les commerces, notamment les hôtels et les restaurants. ◆ Fierté, sentiment d'appartenance développé, avec les origines historiques de XXX (patrimoine historique-culturel) ◆ Marketing territorial de XXXX (promotion auprès des mêmes clientèles étrangères que les pourvoiries – offre d'activités pour clients des pourvoiries) 	
Moyens prévus pour la réalisation	
Activités et délai de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise sur pied de l'OBNL avec CA ◆ Création d'un comité exécutif ◆ Développement du concept, ce qui peut inclure des visites d'autres Festivals (ex : Festival du bûcheux de Saint-Pamphile) ◆ Création de comités thématiques (ex. logistique, commandites, animation, concours, promotion, etc.) lorsque le moment sera propice pour l'organisation de la 1^{ère} édition. <p>Le délai de réalisation, pour une première édition, serait d'un peu plus d'une année, pour permettre l'élaboration du concept et l'organisation de l'événement.</p>	Coût global et sources de financement possibles : Coûts approximatifs: 120,000 \$ (services, spectacles et matériaux) Sources de financement : public et privé (commandites et consommation locale), Programme d'initiatives du milieu de promotion touristique www.tourismeXXXXXX.com
Partenaires potentiels du projet : Association touristique régionale, notamment pour la promotion de l'événement, Association des pourvoyeurs, Parc du draveur.	
Conditions de succès : Moyens humains et financiers, visibilité, marketing stratégique et la volonté des acteurs du milieu, comité organisateur diversifié	
Référence : <ul style="list-style-type: none"> ◆ http://www.festivaldubucheux.com : Festival qui existe depuis 1981. 80 % des recettes sont réinvesties dans les infrastructures et les activités de loisirs. Les compétitions forestières sont les activités qui attirent le plus. Plus de 300 bénévoles dont 40 personnes impliquées dans les divers comités. Augmentation marquée de la clientèle au fil des ans. 	